

LA NOTION D'ÉTAT-NATION

Un État-nation est un concept qui juxtapose une notion d'ordre identitaire, **la nation** (c'est-à-dire des individus qui se considèrent liés entre eux) et une notion d'ordre juridique, **l'État** (en tant qu'organisation politique).

❖ Quelques rappels

Débat au XIX siècle: 2 conceptions de la nation s'opposent :

La Nation fondée sur la culture. *Vision allemande où la nation se fonde sur une communauté qui partage une même culture (la langue par ex) La culture nationale prime sur l'Etat.*

La Nation est bâtie sur un Etat. *Vision française où la nation repose sur la volonté commune de vivre ensemble. (cf le célèbre discours d'Ernest RENAN « *Qu'est ce la Nation ?* » 1882). Pour lui, la nation suppose l'adhésion volontaire des peuples à un même idéal (et non à son passé). Ex : 1870 perte de l'Alsace et de la Lorraine : par leur culture ces régions sont germaniques mais selon Renan ces régions sont françaises : par leur « *désir clairement exprimé de continuer la vie commune* »*

Au XX siècle : le débat est loin d'être clos

Le Traité de Versailles de 1919 reprend à son compte les 14 points du président Wilson dont « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». La vague de décolonisation de l'après guerre soulève à nouveau le problème avec acuité.

Enfin aujourd'hui encore ces thèmes d'Etat, de Nation et d'Etat-Nation divisent les intellectuels et sont toujours sources de conflits et de violences.

❖ La création d'un État-nation :

L'État préexiste à la nation : *Ex de la France.* Dans ce cas, l'Etat va chercher à développer un sentiment national par l'imposition d'une langue officielle nationale, d'un service national, la création d'une école gratuite et obligatoire, la mise en place de symboles forts de la nation (drapeau, hymne national, emblème, devise)

La nation préexiste à l'Etat : *Ex de l'unité de l'Allemagne, de l'Italie.* Des individus se reconnaissent d'une même nation, (d'une « nation ethnique » ou culturelle,) manifestent leur volonté de vivre ensemble, en se dotant d'un État.

L'État et la nation sont dissociés : Exs nombreux.

- Une nation peut ne pas être dotée d'un État. ex *le nationalisme palestinien, kurde...*
- Un État peut englober plusieurs nations. Ce fut le cas de *l'Empire austro-hongrois*, c'est aujourd'hui le cas du *Royaume-Uni* où Anglais, Gallois, Écossais et Irlandais du Nord sont des nationalités différentes.
- Une nation peut englober plusieurs ethnies. C'est aujourd'hui le cas de la *Turquie* qui contient sur son sol une nation constituée par des ethnies différentes (turcomans, albanais, arabes...).
- Un État peut être créé sans véritable base nationale, ce qui est souvent le cas des pays issus des empires coloniaux. C'est par exemple le cas de certains États d'Afrique avec des frontières tracées à la règle (*ex Lybie*)

❖ Critique de la théorie de l'État-nation

- La théorie de l'État-nation a été contestée, notamment par les fédéralistes européens. La nation est définie comme une construction politique des partisans de l'État centralisé. L'État-nation doit céder la place à des niveaux de gouvernance à des échelles européennes et mondiales.

La théorie de l'État-nation a également été critiquée les marxistes pour lesquels le sentiment identitaire ne se trouve pas au sein de la nation, mais au sein de l'Humanité (voir la phrase de Karl Marx : « *Je suis un citoyen du Monde* »,). Au nom de la conscience de classe, un ouvrier français est, plus proche d'un ouvrier de nationalité étrangère, que d'un dirigeant français. Il doit faire preuve de solidarité internationale: par exemple le refus des guerres.(« *Les travailleurs n'ont pas de patrie* » - Manifeste communiste).

❖ Les nouvelles théories du nationalisme (théories des années 1980)

La nation : produit de l'Etat et de l'école

Cette thèse est développée par le philosophe et sociologue britannique **Ernest Gellner**. Dans son ouvrage « *Nations et nationalisme* » (édité en 1983 et publié en 1989 en français chez Payot) Gellner démontre que l'Etat nation moderne est le produit de la société industrielle et de l'école. L'industrialisation croissante d'un pays s'accompagne d'une scolarisation de masse qui va assurer une homogénéisation culturelle de la population autour d'une culture commune. **Donc l'école participe ainsi à la construction d'une conscience nationale.**

Cette théorie a été remise en cause par d'autres sociologues comme le britannique **Anthony Smith**. Son ouvrage paru en 1986 « *The Ethnic*

Origins of nations » démontre que les formes de nationalisme existaient déjà au Moyen Age et vont fournir peu à peu les éléments constitutifs de l'identité nationale.

Le rôle de l'imaginaire dans la construction des nations

Le Politologue **Benedict Anderson**, né en Chine en 1936 de parents britanniques, (prof université américaine, spécialiste du nationalisme en particulier en Asie du Sud Est) s'intéresse à la notion « **d'imaginaire collectif** ». En effet, il explique dans son ouvrage « *l'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme* » 1983. (traduction française 1996, Paris, La Découverte) que cet imaginaire national se forge à travers un cortège de symboles, de héros nationaux, de récits quasi mythiques reconstruits et recomposés à posteriori. Tout cela façonne donc une représentation mythique de la nation. Les identités nationales sont des communautés politiques imaginées.

L'Etat nation et les identités régionales :

- **les minorités nationales** sont des populations minoritairement numériques qui souvent sont rejetées par la majorité de la population (mesures discriminatoires voir éliminatoires) .

- Elles sont différentes de **l'identité régionale** qui n'entre pas forcément en conflit avec l'identité nationale. Le régionalisme défend les particularités d'une région. Régionalisme et nationalisme peuvent s'imbriquer (ex du régime de Vichy qui exaltait les régions)

On passe du régionalisme au nationalisme également lorsque les revendications passent de la simple décentralisation à l'autonomie et au séparatisme : on a ici un nationalisme qui remet en cause l'Etat nation (ex Espagne)

LA NOTION DE GOUVERNANCE

La gouvernance est une notion qui évoque les nouveaux modes de comportement et de fonctionnement dans l'évaluation et les prises de décision. Ces modes de comportements mettent en relation une multiplication de lieux et d'acteurs impliqués tant aux échelles locales que globales.

La gouvernance politique pour les domaines politique et administratif fonctionnent à diverses échelles : on parlera de gouvernance territoriale ou locale et à des échelles plus globales de gouvernance mondiale ou globale,

❖ Comment et quand ce terme resurgit-il en France ?

Le terme de *Governance* était employé en ancien français (art ou manière de gouverner) comme synonyme de gouvernement puis il tombe dans l'oubli car trop associé à l'Ancien Régime (alors qu'il est resté dans la langue anglaise.)

Il resurgit dans les **années 70'** dans un contexte différent : celui du **secteur privé de l'entreprise**. L'expression *corporate governance* (gouvernement d'entreprise) est un terme de management d'entreprise qui désigne les relations entre différents acteurs dans la prise de décision et dans leur mode d'interaction .

La sphère politique va ensuite se réapproprier cette notion de gouvernance en deux étapes.

1. **La première étape** correspond à l'idéologie libérale **des années 1980** entraînant une nouvelle façon de penser le politique par la remise en cause du rôle de l'État notamment dans les pays anglo-saxons. Une conception de la gouvernance liée à la sphère politique se développe ,celle du *New Public Management* (**management public**).

Cette logique repose sur **une nouvelle définition du rôle de l'Etat** qui doit recentrer ses activités en décentralisant sur d'autres acteurs les fonctions considérées comme non stratégiques.

2. **La deuxième étape** est celle **des années 1990**, où émerge une réflexion plus profonde sur le rôle de l'État régulateur.

Des auteurs (dont le politologue Pierre Calame) insistent alors sur le fait que la crise de l'État concerne son manque de capacité à formuler des politiques publiques en phase avec les besoins socio-économiques. L'État est-il capable de s'adapter aux nouvelles exigences à différentes échelles ?

❖ Comment définir la gouvernance aujourd'hui ?

Le terme de gouvernance aurait donc été importé du monde de l'entreprise et désignerait des modes de coordination et de partenariat entre acteurs différents en action au niveau du pouvoir politique. Nous sommes donc face **à une théorie de la régulation sociale**.

Pour fonctionner, la gouvernance doit être déclinée à toutes les échelles de gouvernement . **Il n'y a donc pas un modèle unique de gouvernance mais bien des systèmes de gouvernance.**

- **A l'échelle nationale**, dans les démocraties libérales, la gouvernance renvoie aux interactions entre l'État, le corps politique et la société . Que signifie ce que certains appellent « *la bonne gouvernance* » ?

L'objectif de la *bonne gouvernance* est de rendre l'action publique (cad celle de l'État) plus efficace et proche du bien public afin d'œuvrer **dans l'intérêt général**. Ceci va renforcer sa légitimité et rendre les sociétés plus facilement gouvernables. Les détracteurs de la « *bonne gouvernance* » y voient le **désengagement de l'État-Providence**, la décomposition de l'État, depuis le tournant néolibéral des années 1980.

La notion de gouvernance met l'accent sur plusieurs types de transformation des modalités de l'action publique :

- elle remet en cause le **modèle de politique traditionnelle** (où seules les autorités politiques ont la responsabilité de la gestion des affaires publiques).

- elle met l'accent sur **la multiplicité et la diversité des acteurs** qui peuvent intervenir dans la gestion des affaires publiques : collectivités territoriales, organismes internationaux , ONG ou entreprises privées ... Tous ceux qui sont en mesure de trouver des solutions aux problèmes collectifs que rencontrent les sociétés

- elle insiste sur **l'interdépendance des pouvoirs politiques et des intervenants plus larges** . La gestion des affaires publiques repose sur un processus d'interaction/négociation entre des intervenants très diversifiés. La gouvernance implique donc la participation, la négociation et la

coordination afin de dépasser les intérêts divers et conflictuels et parvenir à un consensus rapide et efficace.

- **A l'échelle des relations internationales** La notion de gouvernance fait son apparition à la fin des années 80.

Or depuis cinquante ans, le contexte dans lequel les institutions internationales avaient pris naissance après la seconde guerre mondiale (ONU, FMI ...) a profondément évolué. On va retrouver le même pb qu'au niveau de l'Etat : **ces institutions arrivent-elles à s'adapter aux nouvelles exigences contemporaines ?** quelques exs (thèses de Pierre Calame)

- Les institutions financières internationales illustrent la difficulté à s'adapter au changement du contexte international sans réforme profonde du mandat et de l'organisation. Par exemple, la *Banque Mondiale* et le *FMI* étaient au départ des outils de régulation créés par les grands Etats de l'époque afin de financer la reconstruction des pays et préserver la stabilité entre les grandes monnaies. Cinquante ans après, ses objectifs ne correspondent ni à la réalité ni aux besoins .

- Mêmes limites au niveau politique avec l'Organisation des Nations Unies. Elle débute avec moins de quarante pays, une Assemblée Générale de ces pays. Le principe "un Etat une voix", pouvait avoir un sens mais aujourd'hui, l'Assemblée Générale a perdu toute capacité réelle d'influence.

Les modes de régulation actuels (sous l'autorité des organismes internationaux) ne confèrent pas toujours à la gouvernance mondiale une réelle légitimité. Beaucoup doutent aujourd'hui de la possibilité d'une "gouvernance mondiale" équilibrée : le plus souvent, image d'une gouvernance mondiale **négative** avec un village global apparaît sans règle, sans cohésion, sans redistribution des richesses, d'où l'idée que cette gouvernance n'existe qu'aux bénéfices des plus puissants de ses membres.

LA NOTION DE GOUVERNEMENT

La notion de Gouvernement en F est d'une certaine manière reliée à la notion de gouvernance que ma collègue vient de développer : plus exactement le gvt est son opposé.

La gouvernance se définit donc comme un modèle décentralisé et horizontal de pouvoir où tous les acteurs (pouvoirs publics, associations ou firmes privées...) sont sur le même plan. Le « gouvernement » est lui un modèle encore centralisé et vertical où un acteur, l'Etat, définit et met en oeuvre les choix collectifs.

Gouverner la France :

Gouverner la F consiste non seulement à prendre des décisions mais aussi à les faire appliquer et à assurer le fonctionnement du pays en accord avec la Constitution.

Donc gouverner la F depuis 1946 consiste à voir les 2 républiques et à prendre en considération les notions d'**Etat** : ensemble des institutions qui gouvernent le pays

de **gouvernement** : une institution qui exerce le pouvoir exécutif. Il faut préciser qu'en F on l'utilise de manière spécifique. Il désigne les ministres et secrétaires d'Etat placés ss l'autorité d'un chef de gvt (Premier Ministre). Le gvt décide et entreprend les actions nécessaires à la conduite de l'Etat. La F étant une démocratie le gvt est responsable devant les citoyens.

Dans les pays anglo-saxons ou les Etats fédéraux il existe des gvt centraux et des gvt régionaux (cf les lânders allemands ou cantons suisses). On parle aussi de gvt à l'échelon local : le « government body » peut être trduit en

français par « collectivité territoriale » ; en All toujours on parlera aussi de gvt municipal...

C'est l'Etat qui gouverne :

Parler de gouvernement c'est donc parler de l'Etat et il faut aussi replacer cette notion dans la durée historique. L'Etat n'a cessé de croître depuis le XIX^e s, de même que le nbr de fonctionnaires. Cependant l'évolution n'est pas linéaire et l'on peut distinguer plusieurs ruptures :

-----> la 1^o date de la Révolution : d'après les travaux de P. ROSANVALLON qui a bcp travaillé sur l'Etat en F, le politique à partir de cette époque devient plus autonome et il se voit confier 2 missions principales :

- **produire la Nation** : cad son unité et instituer le social (rupture av l'Eglise qui s'en chargeait jusque là. Cf Etat-Nation développé par Dominique.
- **L'unification du territoire** : voir également son rôle ds l'éducation cf lois Guizot puis Ferry ; la politique de grands travaux ; la construction d'un Etat hygiéniste (voir Pasteur) ; au début du XX^eS les 1^o lois sociales etc

-----> la 2^o rupture intervient au moment de la 1^oGM : l'Etat prend alors en charge la production, les transports , les prix. Mais c'est encore empirique, l'idéologie libérale demeure. D'ailleurs tout sera démantelé la paix revenue.

Durant les années 30 il n'y pas encore d'Etat-Providence et les réalisations de la crise demeurent limitées. Venues d'ailleurs les idées sur la rationalisation de l'économie et de l'administration, de la planification s'installent ds le débat cependant mais sans donner de réalisations concrètes.

-----> la 3^o rupture intervient au moment de la période qui nous intéresse : à la Libération. Il se produit un changement d'échelle, un changement de la place de l'Etat. Toutefois, il faut évoquer ici les résultats de l'historiographie récente sur le sujet. Cécile Desprairies a publié un travail sur l'héritage de Vichy. Elle y livre qq idées intéressantes : Vichy était un pouvoir autoritaire certes, et qui commença par mettre en place ceux qu'on appelle pas encore des technocrates mais des grands experts (patrons d'entreprises surtout). Ceux-ci prennent en charge la production et l'administration (ds le contexte particulier de l'Occupation) avec déjà la création de régions (17) rationalisant la production ds un contexte de guerre.

A la Libération et issue de la Résistance les idées devenues dominantes sont celles d'une intervention étatique : voir le programme du CNR que vous connaissez bien...

Les nationalisations de 1944-1948 donnèrent un levier considérable à l'Etat ds notre pays. Ainsi un quart de l'investissement national est réalisé par l'Etat. De même le Commissariat au Plan permet l'unification de la pensée de la haute fonction publique. Dès lors la direction de l'économie échappe définitivement au Parlement. On entre ici ds un domaine que vous connaissez bien et que je ne veux pas développer ici...

Le renforcement de L'Etat ds un système keynésien et son apogée à l'époque gaulienne constitue le coeur de la question à traiter avec nos élèves.